



changement de statut d'un etudiant etranger

Par **DIOP ALLASSANE**, le **14/08/2010** à **13:04**

BONJOUR

JE SUIS UN Etudiant etranger detenteur d'un titre de sejour mention "ETUDIANT" et je veut me marier avec ma copine etudiante etranger aussi detenteur dun titre de sejour "ETUDIANT" algerienne
est ce possible de changer de statut pour avoir un statut de "vie privee et familiale" tout les d'eux ou l'un d'entre nous
car les situations frequente ces que un etudiant etranger se marie avec une personne de nationalite francaise

Par **Domil**, le **14/08/2010** à **14:01**

Etant donné qu'aucun des deux conjoints n'a de droit au séjour permettant le regroupement familial, il n'est pas possible qu'un conjoint bénéficie du regroupement familial.